



communiqué

Date **Le 14 septembre 1994**

N° 178

Pour publication

LE CANADA SE RÉJOUIT DE L'ACCORD SUR LE RÉTABLISSEMENT DU GOUVERNEMENT DU LESOTHO

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, s'est réjoui aujourd'hui de l'accord visant le rétablissement pacifique du gouvernement démocratiquement élu au Lesotho.

«Le Canada est impatient de voir la démocratie rétablie au Lesotho. L'accord aidera à promouvoir le dialogue requis pour régler les problèmes constitutionnels qui ont affligé le pays», a déclaré le Ministre.

L'accord a été signé aujourd'hui à Masuru par le roi Letsie III et le premier ministre, M. Ntsu Mokhehle, après les efforts de médiation des présidents Mandela de l'Afrique du Sud, Mugabe du Zimbabwe et Masire du Botswana. Le Ministre a noté que le Canada encourage activement les leaders de la région à tenter de mettre fin à la crise.

La crise constitutionnelle au Lesotho a commencé le 17 août 1994, lorsque le roi Letsie III a dissous le gouvernement élu, suspendu certaines parties de la constitution et nommé un conseil provisoire pour diriger le pays.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874